

**AVIS DES SOCIETES**

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE  
- Tunis Re-**

Siège social : Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 Tunis

Les Actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le Lundi 6 Décembre 2010 à 15h00, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « I.A.C.E » Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du Capital Social de 30 Millions de dinars pour le porter à 75 Millions de dinars.
- Modification de l'article 6 des Statuts.

2010 - AS - 1054

**AVIS DES SOCIETES**

PROJET DE RESOLUTIONS

**SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE  
- Tunis Re-**

Siège social : Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 Tunis

Projet de résolutions de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » qui sera soumis à l'approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 6 Décembre 2010.

**Première résolution**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir examiné la proposition du Conseil d'Administration, décide d'augmenter le capital social de la société tunisienne de réassurance « Tunis Re » d'un montant de 30 Millions de dinars pour le porter à 75 Millions de dinars.

**Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au Conseil d'Administration tous les pouvoirs pour fixer les modalités et les conditions de l'augmentation du capital et la réaliser conformément à la législation en vigueur.

**Troisième résolution**

L'Assemblée Générale Extraordinaire charge le Conseil d'Administration de modifier l'article 6 des statuts après la réalisation de l'augmentation du capital.

**Quatrième résolution**

L'Assemblée Générale Extraordinaire charge le Président Directeur Général d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité légale des présentes.

2010 - AS - 1055